

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers**En exercice :** 29**Présents :** 24**Pouvoirs :** 03**Excusé :** 00**Absents :** 01**Qui ont pris part****à la délibération :** 26SEANCE DU 06 MARS 2025Date de convocation : 27 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six mars à dix-huit heures trente le conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire - Mme ESPOSITO Annie - M. MARIN Michel - Mme DEFAUX Catherine - M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique - Mme DEMIERRE Colette - M. VINCENT Romain - M. CHAMBELLAND Michel - Mme PICHARD Laure - Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie - M. QUENET Xavier - Mme MATHIVET Séverine - M. DEDONS Fabrice - Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie - M. FONTANA Alain - M. CAILLEAUX Rémi - Mme ARGENTO Katia - Mme ASNARD Marjorie - M. FRANCHESCHINI Damien - M. CLAVE Denis - M. DEZERAUD Philippe - M. LE PEN Jean-Ronan - M. CALMET Pierre - M. SAUVAT Sébastien - Mme ROCHE Mathilde.

Pouvoirs : Mme SAUQUET Adeline donne pouvoir à M. VINCENT Gilles ; M. CLAVE Denis donne pouvoir à M. CALMET ; Mme MONTAGNY Nolwenn donne pouvoir à M. LE PEN Jean-Ronan.

Excusé :

Absents : M. BLANC Romain.

Secrétaire de séance : M. FRANCHESCHINI Damien.

3. SUBVENTION « SOUTIEN AUX TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE PERFORMANTE DES BATIMENTS PUBLICS » AUPRES DU FEDER

Monsieur le maire rappelle que la commune prévoit des travaux de rénovation thermique et énergétique sur le groupe scolaire Louis Clément, visant à réduire la consommation d'énergie et à améliorer le confort thermique, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. Ces rénovations seront réalisées sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat « Territoire d'énergie du Var » (ex-SYMIELECVAR).

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de demander une subvention au titre du fonds européen de développement régional (FEDER), pour le groupe scolaire Louis Clément.

Ainsi, le plan de financement se décomposera comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
TRAVAUX DE RENOVATION THERMIQUE DU GROUPE SCOLAIRE LOUIS CLEMENT				
Dépenses		Recettes		
Nature des dépenses	Montant H.T. en €	Partenaires	Montant H.T. en €	%
Travaux de rénovation thermique du groupe scolaire Louis Clément	804 780,00 €	Fonds vert 2024 (notification le 17-12-2024)	131 131,95 €	16%
		DSIL 2025	112 692,05 €	14%
		Conseil Régional 2025 "nos communes d'abords"	200 000,00 €	25%
		FEDER 2025	200 000,00 €	25%
		Autofinancement	160 956,00 €	20%
TOTAL	804 780,00 €	TOTAL	804 780,00 €	100%

- Le conseil délibérant,
- OUI l'exposé de monsieur le maire ;
 - VU le code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE.

D'autoriser monsieur le maire à solliciter une subvention auprès du FEDER d'un montant de 200 000,00 € H.T.

Signé : Le Maire,
Gilles VINCENT